

Magazine de l'intégration

GRAND ANGLE • Comment la délibération citoyenne encourage la participation politique

REPORTAGE • Le parcours d'embûches des femmes migrantes et qualifiées

DÉCRYPTAGE • Les points forts du PIC 3

PORTRAIT • Le chemin de crête de Dia Khadam



Encourager la participation politique par la délibération citoyenne

Faible depuis son instauration, la participation politique des personnes de nationalité étrangère habitant le canton de Genève a fait l'objet de plusieurs études. Leurs résultats ont abouti à la mise en place d'un dispositif qui promeut l'intégration et la participation par la pratique citoyenne: le Conseil des habitant-e-s¹.



Assemblée constitutive du premier Conseil des habitant-e-s de Vernier à la salle des fêtes des Avanchets (23 mai 2019)

Voilà près de 20 ans que les personnes étrangères résidant dans le canton de Genève ont le droit de voter au niveau communal. En 2005, suite à une cinquième votation populaire cantonale sur le sujet, toute personne étrangère qui réside en Suisse depuis plus de huit ans peut se rendre aux urnes pour des enjeux locaux. Mais depuis 2007, avec la première occasion d'exercer ce nouveau droit, la participation des personnes de nationalité étrangère demeure faible. De 2007 à 2015, elle tourne autour de 27 %. Aux élections communales de 2015, tandis que la participation des citoyens et citoyennes suisses atteint 41,5 %, celle des personnes étrangères se monte à 27,7 %. Cinq ans plus tard, aux élections communales de mars 2020, ce taux baisse à 23,3 %.

La prépondérance des facteurs socio-professionnels

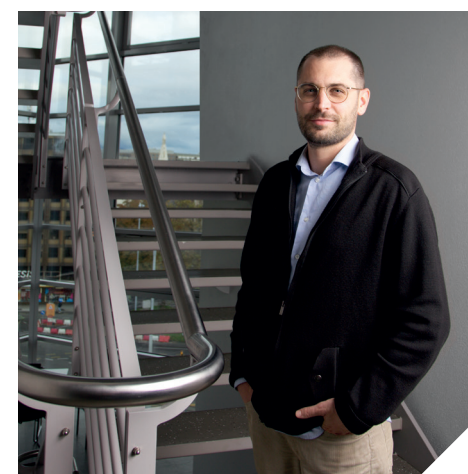
Face à ce phénomène, le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (anciennement BIE) a mené, dès 2014, des campagnes d'information et de mobilisation à l'échelle cantonale². Mais pour mieux comprendre l'origine de ce déficit de participation, le BIC a également commandé coup sur coup deux recherches académiques. En 2015, une étude de l'Université de Neuchâtel et de son *Swiss forum for migration and population studies* (SFM)³ examine divers facteurs d'influence dont l'âge, le genre, le niveau de formation, le manque d'information, une méconnaissance du terrain politique ou encore le degré d'intégration. Ses auteurs concluent que, comme pour les Suisses, l'appartenance sociale et le niveau de diplôme sont déterminants pour comprendre la faible participation politique des personnes de nationalité étrangère. En 2020, une nouvelle étude menée par l'Université de Genève⁴ affine l'analyse. Ses auteurs montrent notamment qu'au sein d'une même commune, « plus le taux de participation des Suisses est élevé, plus le taux de participation des étrangers l'est aussi ». Ils concluent enfin que, pour les personnes étrangères comme pour les Suisses, « le degré d'urbanisation des communes et les facteurs qui y sont associés, comme la composition socio-professionnelle de leurs résidents ou la force du lien social, influencent fortement le niveau général de participation ».

Les deux travaux universitaires soulignent cependant que l'évaluation globale du phénomène doit être nuancée en prenant en considération les différences de participation selon les communautés. Le SFM montre par exemple une nette différence de participation entre les personnes originaires de France ou du Portugal. L'UniGE fait le même constat en soulignant qu'en 2020, « la participation est particulièrement faible parmi les résidents portugais, espagnols, kosovars, brésiliens et marocains ». En revanche, elle est « deux à trois fois plus élevée - et proche de celle des Suisses - parmi les ressortissants belges, français ou allemands ». En 2023, une nouvelle étude du SFM se penche sur le taux de participation particulièrement bas des personnes de nationalités portugaise et espagnole dans les cantons de Genève et Neuchâtel⁵. Parmi les principaux enseignements de leur travail, ses auteurs relèvent « la difficulté des Ibériques de se concevoir en tant que citoyen-ne-s impliqués dans la vie politique du pays de résidence ». Ils concluent que les communautés portugaises et espagnoles ont développé « un sentiment d'exclusion » qui aboutit à un attachement émotionnel faible à leur pays d'accueil, source de leur maigre implication politique.

S'intégrer par la pratique citoyenne

Mais une fois tous ces éléments posés, comment faire évoluer la situation ? En 2017, le BIC mandate à nouveau l'Université de Genève et son Institut d'études de la citoyenneté (InCite) pour étudier des pistes de participation dite « non-conventionnelle »⁶. Cette initiative part de l'idée que des instances démocratiques informelles s'avèrent parfois nécessaires pour inciter à utiliser ses droits politiques formels tels que le vote. Et puisque la participation politique est intimement liée à l'attachement émotionnel au lieu de résidence, un instrument non conventionnel doit avoir pour objectif premier de « construire un sens du nous ». Encourager la participation politique consiste d'abord à favoriser, dit l'InCite, « un sentiment d'appartenance à l'environnement immédiat et une estime de soi et des autres dans leur singularité ».

Victor Sanchez-Mazas L'académicien de terrain



Comment inventer de nouveaux outils démocratiques ? Cette question innerve le travail de Victor Sanchez-Mazas depuis ses études en sciences politiques jusqu'à son travail actuel de coordinateur des conseils d'habitants à Genève. Auteur d'une thèse philosophique sur la manière d'améliorer les systèmes démocratiques, le chercheur exerce aujourd'hui un métier dont il est un des seuls représentants en Suisse, celui de « coordinateur d'innovation démocratique » : « C'est un job qu'il a fallu construire », dit ce théoricien de haut vol qui insiste sur la nécessité de lier la théorie académique à la pratique du terrain. Gardien du volet théorique pour la première expérience de Vernier, le voilà aujourd'hui maître d'œuvre du volet opérationnel pour les trois conseils d'habitants de Vernier, Lancy et Thônex. Un travail à 80 % sur une durée de deux ans, qu'il pilote en partie depuis son bureau de l'Institut d'études de la citoyenneté de l'UniGe. Entre autres tâches très concrètes, son cahier des charges comprend le design du dispositif, l'encadrement des facilitatrices, la mise en forme du rapport final ou la visibilité publique des idées émises par les personnes participant au projet. « Mon travail consiste à garantir l'intégrité du processus ». Et pour que « le travail des habitants produise un effet maximal », l'Institut sera attentif au suivi des recommandations et à leur réalisation. Une mission de « service à la Cité » pour lequel Victor Sanchez-Mazas promet d'être tout à fait « intransigent ».



Le travail de l'Institut d'études de la citoyenneté ne s'en est cependant pas tenu à la seule théorie. Le mandat confié par le BIC demandait de « concilier l'apport théorique et les réalités du terrain ». Composée de l'InCite, du BIC, de l'Université populaire albanaise et de la Ville de Vernier, un « groupe de recherche-action » a été constitué, dont le travail a finalement alimenté l'ensemble du processus. Ce groupe avait pour tâche de proposer « un concept de projet novateur concernant les formes non-conventionnelles de participation politique des résidents étrangers ». La Ville de Vernier était associée parce que son territoire, très riche en populations étrangères, a été rapidement identifié comme un terrain idéal pour accueillir une expérience pilote. Par ailleurs, cette commune menait déjà un travail d'innovation sociale et connaissait une tradition participative avec ses Contrats de Quartier.

Après de premiers travaux exploratoires, le groupe de recherche-action a proposé le concept du *forum délibératif* comme une piste prometteuse. Nourrie de philosophie politique et de travaux scientifiques empiriques, cette idée consiste à instaurer un espace de discussion des affaires publiques « où s'expriment pacifiquement les désaccords entre des participants représentatifs de la collectivité en vue de développer des points de convergence ». La notion de délibération qu'elle défend consiste à exprimer ses opinions sur des enjeux collectifs et à les confronter dans un esprit de respect mutuel pour aboutir à des recommandations communes auxquelles toutes les personnes participant à l'exercice peuvent adhérer dans un esprit de consensus. Mais à la différence d'un conseil communal, qui est aussi un espace de discussion, le forum proposé par l'InCite peut être constitué de personnes de nationalités suisse et étrangères, y compris de personnes qui ne bénéficient pas encore de droits politiques. Ses membres ne sont pas élus, mais disposent du pouvoir de recommander. Enfin, les questions discutées sont librement proposées, puis sélectionnées par les personnes habitant le territoire concerné. Ainsi naquit à Vernier le premier Conseil des habitant-e-s de Suisse, dont l'expérience a incité les communes de Lancy et Thônex à se lancer. En comptant la deuxième édition de Vernier, il y aura donc en 2023-2024 trois conseils de ce type dans le canton de Genève.

² Les activités du BIC comprennent également des plateformes d'expertises et d'échange, à l'exemple de la conférence-débat « Réinventer la démocratie » ou de la journée de travail sur le thème *L'horizon de la démocratie de proximité: entre inventaires et inventions*. Ces deux événements ont eu lieu dans le cadre des Semaines de la démocratie qui se sont tenues en 2019 et 2022. Le BIC soutient également des expériences menées par des acteurs associatifs et qui contribuent à nourrir les projets et dispositifs à venir. Sans parler des expériences menées par des acteurs associatifs et soutenues par le BIC, toutes ces activités contribuent à nourrir les projets/dispositifs/politiques actuelles et à venir.

³ Rosita Fibbi, Didier Ruedin, *La participation des étrangers aux élections municipales d'avril 2015 à Genève*, UniNe et SFM, mai 2016.

⁴ Pascal Sciarini et Simon Maye, *La participation des étrangers et étrangères aux élections communales dans le canton de Genève*, UniGE, Faculté des sciences de la société, septembre 2020.

⁵ Rosita Fibbi, Leonie Mugglin, Andrea Bregoli, Lisa Iannello, Philippe Wanner, Didier Ruedin, Denise Efonayi-Mäder, avec la participation de Marta Marques, « *Que des locataires !* » Analyse de la participation politique des résident-e-s espagnols et portugais à Genève et Neuchâtel, SFM, avril 2023.

⁶ Matteo Gianni (responsable du projet) et Victor Sanchez-Mazas, avec la collaboration de Sarah Fiorelli, *L'intégration par les pratiques citoyennes. Projet: participation politique non-conventionnelle des résidents étrangers*, Université de Genève, janvier 2018.

Ainsi naquit à Vernier le premier Conseil des habitant-e-s de Suisse, dont l'expérience a incité les communes de Lancy et Thônex à se lancer.

Le mot de Thierry Apothéloz

La question de la participation politique des personnes étrangères résidant dans le canton de Genève a toujours été prégnante. Au cœur de cette dynamique, le Conseil des habitant-e-s se distingue comme un espace innovant d'échange et de délibération. Ouvert à toutes et tous, indépendamment de leur nationalité, il vise à combler le fossé entre la participation conventionnelle et une implication citoyenne plus étoffée.

Ce dialogue interculturel et intergénérationnel initié est essentiel pour une intégration réussie. Il offre une plateforme où chacun peut comprendre les défis et réalités des différentes communautés.

La démocratie, loin d'être statique, doit évoluer pour rester pertinente. Le canton de Genève s'efforce d'adapter son cadre démocratique pour y intégrer une diversité croissante de voix. Le Conseil des habitant-e-s en est un exemple, mais il existe d'autres initiatives qui œuvrent dans cette direction. La promotion d'une participation politique élargie, qui inclut et valorise les contributions des résidents étrangers, est vitale pour une démocratie saine.

L'implication des résidents étrangers dans la vie politique du canton est une étape vers une démocratie plus robuste et représentative. Avec des ressources appropriées et une volonté politique affirmée, le canton de Genève peut être un modèle d'intégration politique et laisser son héritage d'inclusion et de participation pour les générations futures.

Les «Conseils des habitant-e-s», une mécanique délicate

Fondés sur l'idée que la participation citoyenne favorise l'intégration, les «Conseils des habitant-e-s» offrent à tout un chacun la possibilité d'influer sur la politique communale. Après une expérience pilote à Vernier, Lancy a entamé son processus en mai dernier. Un troisième conseil doit démarrer à Thônex au printemps 2024.

En ce 31 mai 2023, dans la grande salle communale du Petit-Lancy, les quelque 130 personnes présentes retiennent leur souffle. Après un vote à bulletin secret, le moment est venu de choisir les deux thèmes qui seront discutés pendant le premier « Conseil des habitant-e-s » de la ville de Lancy. Huit thèmes issus d'une consultation ouverte et en ligne étaient proposés. Parmi eux, l'accessibilité numérique, le développement et les infrastructures, l'intégration et l'inclusion, l'adaptation au changement climatique et les mobilités. En première partie de soirée, deux sujets proposés par l'assemblée se sont ajoutés : la sécurité et le civisme. Les problèmes de déprédation ou de violences occasionnelles vont-ils devancer les questions de fracture numérique, de transition écologique, de diversité sociale ou d'activités pour les enfants ?

Coordinateur du projet, le collaborateur scientifique de l'UniGe Victor Sanchez-Mazas annonce enfin le résultat : sont déclarés vainqueurs les thèmes intitulés « Espaces publics » et « Vie de quartier et cohésion sociale ». La sécurité arrive en cinquième position, l'accessibilité numérique, le civisme et la transition écologique forment le peloton de queue. Les réunions de l'automne parleront donc des questions qui se posent à Lancy pour les rues, les places, les parcs, les activités commerciales, les relations de voisinage et le bien-être dans la vie des quartiers. Début des délibérations : octobre 2023 à la Grange Navazza. Deux groupes de 25 personnes s'y réuniront une fois par mois jusqu'en janvier 2024. De leurs discussions sortira une liste de recommandations adressées aux autorités communales.

Un modèle adaptable aux réalités du terrain

Dans sa forme comme dans sa mise en œuvre, le premier « Conseil des habitant-e-s » de Lancy s'est inspiré de l'expérience pilote qui s'est déroulée à Vernier de 2019 à 2021. Ouvert à toute personne en âge de participer à ce type de projet, y compris aux personnes de nationalité étrangère qui ne jouissent pas encore du droit de vote communal, le projet verniois a d'abord récolté des idées de sujets auprès des personnes habitant dans la commune. En mai 2019, une assemblée constitutive a permis de déterminer les thèmes de discussion sur lesquels des « tables délibératives » ont ensuite travaillé pendant près d'un an. Les échanges ont été préparés par des formations et des interventions, puis menés par un facilitateur et deux facilitatrices professionnelles. Enfin, les groupes ont produit ensemble un rapport de synthèse riche de 140 « recommandations » auxquelles les autorités et l'administration vernioisanes ont officiellement répondu.

Soirée de lancement du Conseil des habitant-e-s de Lancy, le 31 mai 2023



Un « conseil des habitant-e-s » n'est cependant pas un modèle fixe qu'on applique de façon indifférente en tout lieu et en tout temps. Lancy a eu la liberté d'adapter la formule de Vernier à la réalité de son territoire. Le conseil de Lancy sera ainsi constitué de deux groupes de discussion au lieu de trois. Plutôt que de délibérer sans contact avec les autres groupes, les assemblées se réuniront le même jour au même endroit et pourront se rencontrer entre deux séances. Les nouveaux « Conseils des habitant-e-s » permettent aussi aux personnes non sélectionnées, ou qui ont choisi de ne pas participer aux tables, de faire part de leurs propositions directement sur le site du projet en cours de processus. Enfin, pour ne pas avoir trop de propositions à traiter, le nombre de recommandations finales se verra limité. Quant au nouveau conseil de Vernier, il verra aussi son processus évoluer en fonction de la première expérience. Chaque commune peut ainsi modifier son projet d'une édition à l'autre. L'essentiel est de suivre des principes de base qui garantissent l'intégrité de l'exercice.

Meron Kiflemichael

La cheville ouvrière du projet pilote

Lorsque Meron Kiflemichael arrive à Vernier en 2018 pour devenir chargée de mission intégration, elle a déjà une expérience de la question. Diplômée en sciences politiques, titulaire d'un master en management public spécialisé en politiques sociales, elle a notamment une expérience à l'Hospice général dans le secteur de l'aide aux personnes migrantes. Son arrivée à Vernier la met cependant devant une nouvelle idée. Associée au groupe de « recherche-action » du Professeur Gianni, elle travaille pour mettre en pratique le concept de forum délibératif : « En général, on part du postulat qu'il faut s'intégrer avant de commencer à participer à la vie politique. Ici, nous partions de l'hypothèse inverse : c'est en participant que l'on s'intègre. Participer permet de comprendre l'environnement, les gens, les codes sociaux, la vie. Cette perspective était alors inédite pour moi ».

De 2019 à 2021, en tant que déléguée à l'intégration pour la Ville de Vernier, elle coordonne l'expérience pilote du Conseil des habitant-e-s depuis les premières séances d'information jusqu'au rapport de synthèse final. Aujourd'hui, pour le deuxième conseil qui durera jusqu'en 2025, elle se met en retrait du volet opérationnel : « Le premier Conseil des habitant-e-s nous a permis de tirer de nombreux enseignements qui nous guident régulièrement dans le développement de nouveaux projets ». Son rôle n'est cependant pas terminé : du premier conseil ont émergé des propositions que la commune doit mettre en œuvre et dont il faut encore assurer le suivi.



La participation politique des étrangers

Une école de démocratie consensuelle

Au cœur de tout « Conseil des habitant-e-s » se loge la notion de démocratie délibérative. Responsable du projet universitaire à l'origine du concept, le professeur Matteo Gianni a insisté sur ce point devant le public réuni à Lancy. A la différence du débat parlementaire « où la majorité peut devenir tyrannique, la délibération représente un exercice de démocratie consensuelle ». Discuter au sein d'un « Conseil des habitant-e-s » demande aux personnes participant à l'exercice de se livrer à « un échange argumenté d'opinions » au cours duquel on/chaque personne doit accepter la possibilité « de changer d'avis ». A la fin du processus, toutes les personnes impliquées doivent réussir « à se mettre d'accord » ou, à tout le moins, « être au clair sur ce qui suscite le désaccord ». Un « conseil d'habitant-e-s » incarne ainsi une manière de discuter qui sache se confronter aux avis divergents et aboutisse à des propositions dans lesquelles chaque personne participant à l'exercice puisse se retrouver.

On ne peut cependant pas discuter de tout dans une telle assemblée. Un « conseil d'habitant-e-s » offre aux personnes participant aux séances l'occasion de changer la vie quotidienne de façon concrète : « La politique peut être très simple, dit Laurent Tischler, chargé de suivre le projet pour le BIC, c'est la construction d'un banc en bas de chez soi, l'aménagement d'une place publique ou la création d'une crèche ». Mais encore faut-il que les groupes de délibération se limitent aux questions sur lesquelles la commune dispose d'un champ d'action. Rien ne sert, par exemple, de demander de diminuer les nuisances de l'aéroport de Cointrin si ce domaine relève du Canton ou de la Confédération. La proposition ne peut subir qu'une frustrante fin de non-recevoir.

Le risque de voir les personnes participant aux séances déçues par les suites données à leur travail a d'ailleurs amené l'équipe qui a conçu le projet à poser plusieurs contraintes aux communes qui abritent un « conseil d'habitant-e-s ». « Les responsables politiques ne doivent pas intervenir dans les discussions, ni sur les propositions émises, dit Laurent Tischler. Leur devoir est aussi d'assurer que les recommandations seront rendues publiques ». Enfin, last but not least, les autorités doivent donner, « dans un délai raisonnable », une réponse officielle et consistante aux propositions issues des groupes de discussion. « Il est très important de leur répondre avec sérieux, dit Laurent Tischler, sinon, on peut perdre la confiance des gens pour très longtemps ». A la salle communale du Petit-Lancy, plusieurs questions exprimaient la crainte de « fournir des efforts qui n'aboutissent à rien ». Maire de la commune, Salima Moyard a répondu que son Conseil administratif allait « s'engager pleinement ». Elle a aussi annoncé que l'exécutif communal avait l'intention d'« impliquer le Conseil municipal ». En 2021, Vernier a répondu de façon très circonstanciée aux recommandations émises par son premier conseil d'habitants¹. L'exercice était cependant délicat au regard de certaines limites. Certains projets existaient déjà et étaient repris en tout ou partie. Des propositions ne relevaient parfois pas du niveau de compétence de la commune. D'autres réclamaient un budget conséquent non disponible dans sa totalité. La commune ne pouvait répondre favorablement qu'à un petit nombre de propositions.

Une ingénierie complexe

Coordinateur du premier conseil de Vernier, Meron Kiflemichael se souvient des questions parfois épineuses qu'a posées son organisation. L'une d'elles concernait la représentativité des trois tables délibératives. Comment assurer que les groupes de discussion ne désavantagent pas une partie de la population ? Comment procéder pour que les quartiers se sentent représentés, mais aussi les groupes sociaux, notamment les personnes d'origine étrangère ? « Vernier compte 45% de résidents étrangers, dit Meron Kiflemichael, et même plus de 60% si on compte les doubles-nationaux ». D'abord motivés par la volonté d'améliorer la participation politique des étrangers, les conseils d'habitants ne pratiquent aucune discrimination positive. Mais pour que le processus joue pleinement son rôle d'intégration, il fallait tout mettre en œuvre pour que les personnes d'origine étrangère y soient suffisamment présentes.

Les inscriptions au groupe de discussion étant basées sur le volontariat, comment procéder s'il y a trop de personnes inscrites ? Le tirage au sort était un instrument possible. D'autres instances du même type, comme la Convention citoyenne sur le climat en France, l'ont utilisé de façon probante. Une autre voie envisageable consistait à sélectionner les participants en fonction de l'âge, du genre, du quartier de résidence, de l'origine... Mais la clé du problème repose en premier lieu sur les efforts de mobilisation des organisateurs. « Nous avons fait beaucoup de choses pour que les gens soient au courant », dit Meron Kiflemichael.



En plus d'un tout-ménage envoyé à tous les résidents, l'équipe du service de la cohésion sociale dédiée au projet a écumé « les assemblées générales d'associations, les arrêts de bus et les supermarchés pour distribuer des flyers ». Plusieurs séances d'information assorties d'un apéritif ont été organisées. Déployée sur tout le territoire de la commune, une campagne d'affichage appelait à participer avec le slogan « La politique, c'est vous ». Tous ces efforts ont été récompensés : au moment de constituer les groupes, le nombre et la diversité des inscrits a permis d'éviter une sélection. Les six quartiers étaient correctement représentés, de même que les générations et les communautés : « Nous voulions que le conseil représente la commune le mieux possible et finalement, même s'il est toujours possible de faire mieux, nous avons réussi à avoir ce qu'on souhaitait ».

Parmi nombre d'enseignements utiles, l'expérience de Vernier a montré que la mise en œuvre d'un conseil d'habitants relève d'une ingénierie très complexe. « C'est une mécanique assez fine » dit Laurent Tischler. En plus du choix des thèmes, de la représentativité des groupes et du bon calibrage des sujets, il faut que les discussions soient menées dans un cadre de tolérance, notamment pour les personnes qui parlent mal français. « Le plus souhaitable, c'est que chaque groupe devienne un collectif qui tire avantage de ses différences », dit Victor Sanchez-Mazas. « Chaque participant doit se sentir soutenu par une dynamique commune ». Des soutiens financiers peuvent également être nécessaires, par exemple pour permettre à certaines personnes de payer une garde d'enfants pendant une session afin de pouvoir y participer. Enfin, pour que tout se passe au mieux, il faut que les autorités ne voient pas le Conseil des habitant-e-s comme un rival ou un doublon encombrant. A Vernier, le projet et ses objectifs ont été présentés en amont aux autorités élues, qui lui ont fait bon accueil et l'ont encouragé. A la soirée de Lancy, Madame la Maire a bien rassuré les membres du Conseil municipal de la commune : « Le Conseil des habitant-e-s et des habitantes offre la possibilité de faire des propositions aux personnes qui n'en ont pas le droit. Ce n'est pas une association, ni un parti. C'est un outil de démocratie supplémentaire qui ne se substitue pas aux organes qui existent déjà ».

« Nous voulions que le conseil représente la commune le mieux possible et finalement, même s'il est toujours possible de faire mieux, nous avons réussi à avoir ce qu'on souhaitait ».

¹ Conseil des habitants de Vernier. Réponses des autorités et de l'administration vernioisane aux recommandations des tables délibératives, juin 2021.

Pour les femmes migrantes et qualifiées, un parcours semé d'embûches

Destinée aux femmes migrantes qualifiées, l'association *Découvrir* accompagne un processus d'intégration professionnel bien plus difficile qu'il n'y paraît. Le marché du travail suisse obéit à des règles implicites qui prennent du temps à être comprises.

En ce début de matinée, la salle de formation de l'association *Découvrir*, au premier étage du boulevard Carl-Vogt n°2, est baignée d'un superbe soleil. Autour de la grande table, dix femmes sont assises. Elles sont originaires de Colombie, d'Inde, du Soudan, de Syrie, d'Italie, du Brésil, de Suède, d'Haïti ou d'Espagne. Installées à Genève depuis quelques mois, elles suivent une formation qui les aide à prendre conscience de leurs compétences et à acquérir les outils nécessaires pour leur recherche d'emploi.

Le premier exercice de la session consiste à dire de quel animal elles se sentent proches. Pendant les jours précédents, elles ont dû essayer de décrire leur parcours professionnel. Comment se sont-elles senties pendant ce travail ? L'une parle du caméléon, « *parce que j'ai changé beaucoup dans ma vie et à chaque fois, c'était une renaissance* ». Une autre évoque le fourmilier, « *parce que j'ai dû creuser longtemps. C'était très profond pour moi, et parfois un peu difficile* ». Les suivantes parleront du singe, du cheval d'obstacles, d'un oiseau dans un nid ou d'un aigle. Quant à la dernière, elle se voyait en âne. Pourquoi ? « *Parce que cet animal n'aime pas parler. J'ai essayé d'écrire mon parcours, mais je n'arrive pas à le raconter étape par étape comme il faudrait. Au fond de moi, je sais ce que je sais faire. Mais je n'arrive pas à l'expliquer* ».

Après un ou deux ans d'essais infructueux, les migrantes qualifiées se rendent compte que quelque chose leur échappe. Elles admettent alors qu'elles ont besoin d'aide.

L'écueil de la culture d'entreprise

Réussir à parler de soi avec une image parlante, savoir se raconter en peu de mots pour mettre en évidence les moments saillants de sa trajectoire de vie : l'exercice n'a rien d'évident. Depuis le début de leur formation à l'association *Découvrir*, les femmes réunies au boulevard Carl-Vogt s'y attellent courageusement. Pendant six mois, elles doivent apprendre à mettre en valeur leurs compétences selon les règles souvent implicites du monde professionnel européen et suisse, à savoir : ne pas se contenter d'évoquer ses diplômes, mettre en valeur la richesse de son parcours professionnel et personnel, se concentrer sur des expériences positives et pertinentes au regard de l'emploi convoité, raconter des faits plutôt que des sentiments. Et puis surtout, faire court. Pendant toute la matinée d'exercice et de discussion, la formatrice insistera plusieurs fois sur ce point : « *Vous devez bien choisir ce que vous allez raconter en réduisant le focus. Il ne faut pas raconter une expérience trop large, mais seulement un petit bout de ce que vous avez vécu, et que vous estimez important* ».

Directrice de *Découvrir* depuis qu'elle a fondé l'association en 2007, Rocio Restrepo explique pourquoi cet entraînement au récit de soi s'est imposé comme un passage indispensable. A la différence de Camarada, où se dirigent les femmes migrantes sans qualification (cf. Magazine de l'Intégration n°1), les personnes qui viennent chercher de l'aide à *Découvrir* ont le plus souvent une formation universitaire, voire une expérience de cadre. Dans beaucoup de cas, elles ont suivi leur mari médecin, professeur d'université ou diplomate. En quittant un emploi parfois très qualifié d'enseignante, de laborantine, d'architecte ou de comptable, elles imaginent pouvoir trouver un emploi sans trop de difficulté dans leur pays d'accueil. Mais à la barrière de la langue s'ajoute celle de la culture d'entreprise : « *Ici en Suisse et en Europe occidentale, on met beaucoup plus en valeur son expérience que dans d'autres pays* ». Et pendant un entretien d'embauche, les comités de recrutement ne veulent pas qu'on s'attarde sur des détails. Savoir se raconter avec efficacité montre qu'on a le sens des priorités. Après un ou deux ans d'essais infructueux, les migrantes qualifiées se rendent compte que quelque chose leur échappe. Elles admettent alors qu'elles ont besoin d'aide.

ELLES
DE JPKALONJI

C'EST UNE MATINÉE PAS COMME LES AUTRES.
MA MAIN TREMBLE UN PEU. POURTANT, J'AI DÉJÀ FAIT CET EXERCICE PLUSIEURS FOIS.

DES PARCOURS DE FEMMES DIVERS ET VARIÉS. ELLES ONT TOUTES EN COMMUN CETTE FORCE PALPABLE.

UN EXEMPLE DE COURAGE QUE JE DÉCÈLE ICI ET LÀ.

DES ESPOIRS.

DES SOURIRES.

J'ENTENDS PARLER D'ANALYSE, D'OBSERVATION, DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES OU ENCORE... DE RESPONSABILITÉ, D'ADAPTATION, DE CRÉATIVITÉ ET DE RIGUEUR DES COMPÉTENCES, DE GESTION DU STRESS, TOUT ÇA DANS UNE AMBIANCE BIENVEILLANTE.

IL Y A BEAUCOUP D'ÉMOTIONS DANS CHAQUE TÉMOIGNAGE.

JE VOIS AUSSI DES FRUSTRATIONS.

MAIS AVANT TOUT BEAUCOUP D'ÉCOUTE. DES RIRES ET UNE VOLONTÉ COMMUNE.

ALLER DE L'AVANT, ENCORE ET ENCORE.

LE CHANGEMENT PEUT FAIRE PEUR...

SE DÉPASSER EST NÉCESSAIRE QUAND ON CHANGE DE VIE...

C'EST INSPIRANT.

« Il est bien plus difficile pour une femme qualifiée de trouver du travail à Genève que pour une femme non qualifiée »

Venue de Colombie il y a près de 25 ans, Rocío Restrepo en sait quelque chose. Dans son pays natal, elle a suivi des études universitaires et travaillé pendant 18 ans comme gestionnaire d'entreprise dans le secteur du social et des ressources humaines. A Genève, les barrières du marché du travail l'obligent à prendre des emplois non qualifiés de femme de ménage ou de gardienne d'enfants. Pour améliorer son profil, elle reprend des études en psychologie et passe une licence à l'Université de Genève. Sans oublier bien sûr des cours de français réguliers.

Huit ans après son arrivée en Suisse, elle se sent enfin prête à conquérir le marché du travail local et répond à plus de 250 annonces. Mais rien n'y fait. « Je n'ai trouvé aucun emploi qualifié ». De guerre lasse et sans autre soutien qu'elle-même, elle abandonne la partie et crée *Découvrir*. Son objectif : offrir l'accompagnement dont elle aurait eu besoin. Aujourd'hui, l'association reçoit chaque année 400 femmes qui viennent toquer à sa porte. Plus de 700 personnes par an fréquentent ses locaux. Et depuis les débuts, 4500 femmes sont venues y trouver des ressources. La demande est telle que, depuis 2014 et 2015, des antennes de *Découvrir* existent aussi dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel.

Changer la mentalité des RH

« Il est bien plus difficile pour une femme qualifiée de trouver du travail à Genève que pour une femme non qualifiée », dit Rocío Restrepo. Il faut déjà un certain temps pour obtenir une reconnaissance de diplôme et apprendre la bonne manière de se présenter lors d'un entretien d'embauche d'une grande entreprise. Mais ce sont loin d'être les seuls écueils : « Pour les emplois que ces femmes recherchent, on demande un niveau de français C2, alors que les personnes non qualifiées n'ont besoin que du niveau C1. Il y a aussi la question des logiciels informatiques pour des métiers comme l'architecture ou la comptabilité. En Suisse, ils sont tous différents. Alors il faut suivre des formations complémentaires pour s'adapter à ces outils ». Et une fois tous ces obstacles surmontés, le jeu s'ouvre-t-il enfin ? Pas encore tout à fait. Trouver un emploi ne demande pas seulement des compétences, mais aussi des contacts.

En plus de nombreux cours de langues et d'un atelier d'entraînement au récit de soi, *Découvrir* propose aussi ses conseils en matière de réseau personnel. « Si vous n'avez pas de contacts, vous avez beau avoir le meilleur dossier du monde, vous n'arrivez à rien » dit Rocío Restrepo. L'association organise des séminaires exclusivement consacrés à cette question. Quelle stratégie adopter pour développer un réseau de connaissances ? Comment connaître les événements qui ont lieu dans son champ de compétences ? A quelle association s'inscrire ? « Nous essayons de motiver nos membres à faire partie d'une association qui réunit des gens proches de leur métier. Selon sa sensibilité, il est aussi utile de s'inscrire à un parti politique. L'une de nos membres est entrée chez les Verts. Quelque temps plus tard, elle est devenue conseillère municipale ». Et comme les compétences numériques font aujourd'hui partie du package obligatoire, *Découvrir* organise aussi des séminaires exclusivement consacrés à LinkedIn, que toutes les entreprises utilisent désormais, ne serait-ce que pour scruter votre CV.

Son objectif : offrir l'accompagnement dont elle aurait eu besoin. Aujourd'hui, l'association reçoit chaque année 400 femmes qui viennent toquer à sa porte.

Mais encore faut-il que les entreprises soient ouvertes à une certaine diversité... Certaines demandent que les candidates soient de langue maternelle française... D'autres exigent une expérience en Suisse de trois à cinq ans... D'autres encore ont tout simplement du mal à intégrer dans leur équipe une personne qui parle français avec un accent étranger. « Nous arrivons facilement à trouver des places de remplacement, mais il n'est pas facile d'aller plus loin », regrette Rocío Restrepo. Qui ne perd cependant pas courage. Pour changer les mentalités, *Découvrir* n'hésite pas à prendre son bâton de pèlerin pour convaincre les directions RH de regarder les personnes étrangères « comme une richesse au lieu d'une charge ». Et s'il reste encore du chemin à faire, les choses ont tout de même progressé : « Depuis que nous sommes là, le temps d'attente pour trouver un travail, après l'arrivée en Suisse, s'est réduit à trois ou quatre ans ».

Une fresque pour donner espoir

Autour de la grande table du boulevard Carl-Vogt n°2, les dix femmes en formation réunissent une grande multiplicité d'expériences. Avant d'arriver en Suisse, elles travaillaient dans la pharmacie, l'enseignement, le génie civil, la gastronomie, le droit, la banque, l'administration, le management ou le journalisme. A un bout de la salle, une fresque peinte, très colorée, montre des personnages féminins devant un ordinateur ou la main sur une mappemonde, un stéthoscope aux oreilles ou l'œil collé à un microscope. « Le cœur de notre action, c'est d'éviter le gaspillage de compétences », résume Rocío Restrepo. Les femmes qualifiées qui viennent s'installer à Genève restent au minimum cinq à dix ans. Il ne faut absolument pas qu'elles restent ici sans reprendre un emploi ». Dans la même salle, à l'autre bout du mur, une quinzaine de portraits photo montre des femmes d'origines très diverses, qui ont suivi un parcours exemplaire grâce à *Découvrir*. Elles sont là pour montrer que, malgré les doutes et en dépit des difficultés, tous les espoirs sont permis.

Le mot de Thierry Apothéloz

Je tiens à souligner l'importance de l'intégration des personnes migrantes qualifiées dans le marché du travail, en particulier dans le canton de Genève. Cette intégration, qui implique de surmonter des défis culturels et linguistiques, nécessite une grande adaptabilité de la part des personnes migrantes pour valoriser leurs compétences.

L'association *Découvrir* est cruciale dans ce processus, en aidant ces femmes à s'adapter aux spécificités du marché du travail suisse. En parallèle, le programme Horizon académique, en partenariat avec le bureau de l'intégration et de la citoyenneté, facilite la reprise d'études ou une réorientation professionnelle pour divers profils, créant ainsi un pont entre formation et exigences locales.

Les entreprises genevoises sont également essentielles dans ce processus d'intégration, jouant un rôle clé en valorisant la diversité des compétences. Leur engagement envers des pratiques inclusives et leur soutien à des initiatives telles que celles de *Découvrir* sont fondamentaux pour assurer une intégration réussie des personnes migrantes qualifiées.

Le canton de Genève, en soutenant ces efforts, contribue à l'intégration des migrantes et migrants qualifiés, ce qui représente à la fois un impératif social et un atout économique. La collaboration entre le secteur public, les entreprises et les associations est donc primordiale pour créer un environnement où ces talents sont pleinement valorisés.

Avec le PIC 3, l'intégration s'enracine au cœur des politiques publiques

Elaboré pour la période 2024-2027, le prochain programme d'intégration cantonal apporte une série de nouveautés tout en consolidant les acquis. Synthèse en cinq points de la structure et des objectifs qui vont guider les politiques publiques concernant l'intégration des étrangers et la lutte contre le racisme dans le canton de Genève pendant les années à venir.

Pour l'ensemble des structures associatives, institutionnelles ou privées travaillant dans les domaines de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme dans le canton de Genève, les dix ans de mise en œuvre des premiers programmes d'intégration cantonaux (PIC1, 2 et 2 bis) ont apporté de nombreux acquis d'expérience. Elaboré pour la période 2024-2027, le PIC 3 intègre les évolutions des besoins des populations concernées, mais également les nouvelles dynamiques de collaboration et de gouvernance.

Le domaine de l'intégration des étrangers est aujourd'hui mieux compris par les acteurs des politiques publiques. Les discours qui appelaient les autorités à prendre les populations migrantes en compte sont en train de se traduire dans la réalité. De nombreux partenariats et référentiels entre les entités publiques ont été établis, notamment dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS).

L'efficacité des mesures a également été démontrée. De nombreux projets pilotes ayant fait leurs preuves sont maintenant intégrés aux différentes politiques publiques. Tout n'est pas parfait et le chemin est encore long, mais un cap important a été franchi. Le nouveau cadre d'actions du PIC 3 en est la preuve.

Parmi les nouveautés notables, le prochain programme dessine un dispositif de gouvernance qui intégrera les institutions étatiques, les communes et la société civile par l'intermédiaire des faitières associatives. Cette organisation permettra de continuer à ancrer l'intégration des étrangers et la lutte contre le racisme au cœur des politiques publiques du Canton.



Genève Lab, le designer du processus

Ils ne sont que trois, mais leur rôle a été déterminant. Au tout début du processus de conception du PIC 3, les collaborateurs de Genève Lab ont dessiné une démarche de travail participative qui a influencé toutes les phases de construction du nouveau programme. « Nous aidons l'administration à penser ses projets notamment avec une « orientation usager », dit Christopher Larraz, qui a lancé le service en 2016 avec Patrick Genoud. Présenté sur ses pages internet comme un service de l'Etat qui « accompagne la transformation de l'administration à l'ère du numérique », Genève Lab aide à « exploiter les leviers de l'innovation » en recourant à l'intelligence collective, à des méthodes adaptées et au prototypage. « Dans l'esprit de beaucoup de personnes, le numérique n'est qu'une question de technologie, mais notre rôle consiste à modifier le paradigme de travail au niveau des offices de l'Etat » ajoute Christopher Larraz. Les associations qui vont s'appuyer sur le PIC 3 pour leurs actions, et qui de ce fait sont les premiers usagers du programme, ont ainsi tenu une place essentielle dans l'élaboration du nouveau texte.

Gestion de la diversité et protection contre les discriminations

Dans le domaine de la prévention du racisme et des discriminations, le BIC continuera à soutenir des projets, à veiller au bon fonctionnement des centres de conseils et à renforcer les dispositifs de prévention.

L'un des points forts de la période 2024-2027 consistera, pour le BIC, à rédiger un projet de loi contre le racisme, suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet dernier, de deux lois cantonales : une loi générale sur l'égalité et contre toutes les discriminations (LED - L13279) et sa première loi sectorielle (LED - Genre - L12843) portant plus spécifiquement sur l'égalité et la lutte contre les discriminations liées au sexe et au genre.

Un autre axe fort du PIC 3 dans ce domaine consistera à mettre en place des formations à l'intention des administrations cantonales et communales. La future loi cantonale contre le racisme donnera un cadre légal permettant au Canton, aux 45 communes genevoises et aux institutions de droit public de sensibiliser leur personnel à cette question.

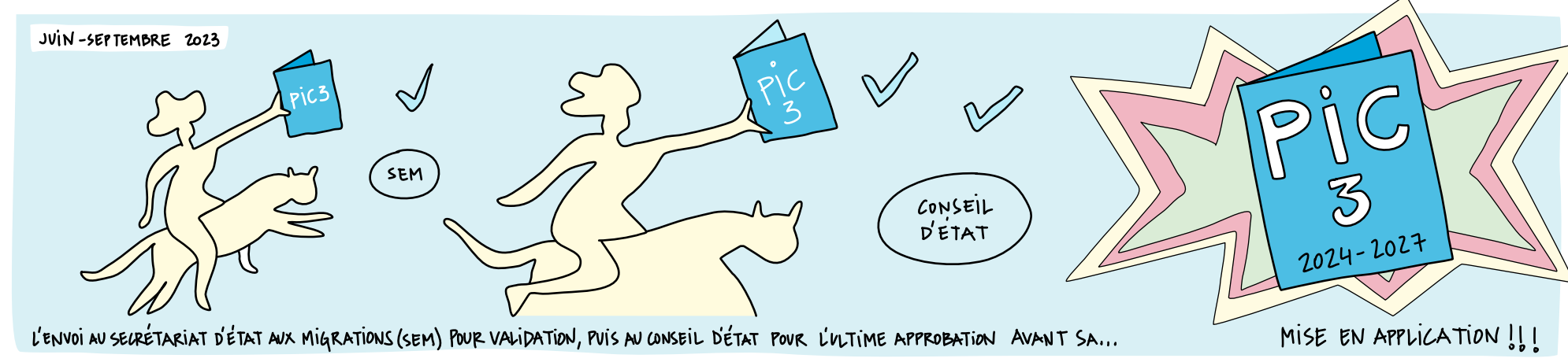
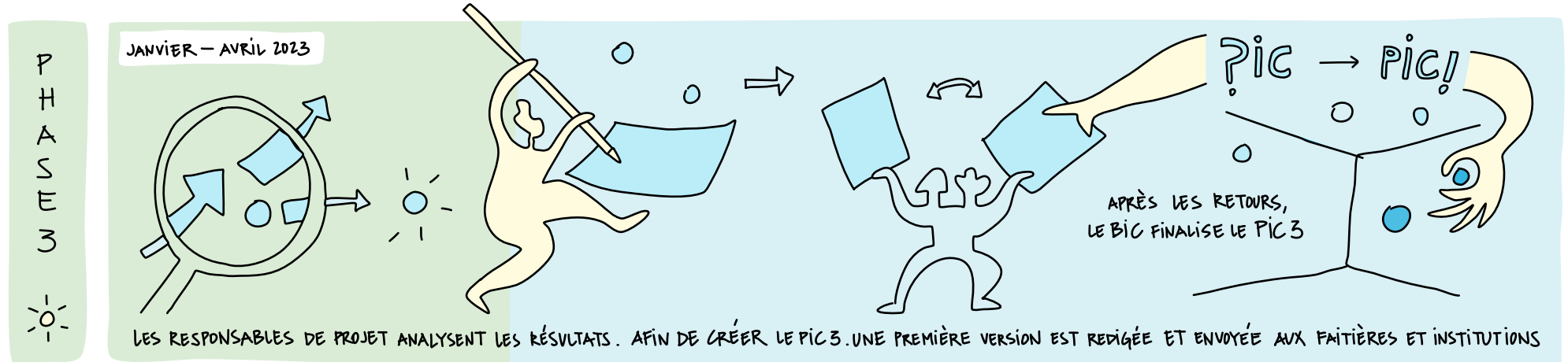
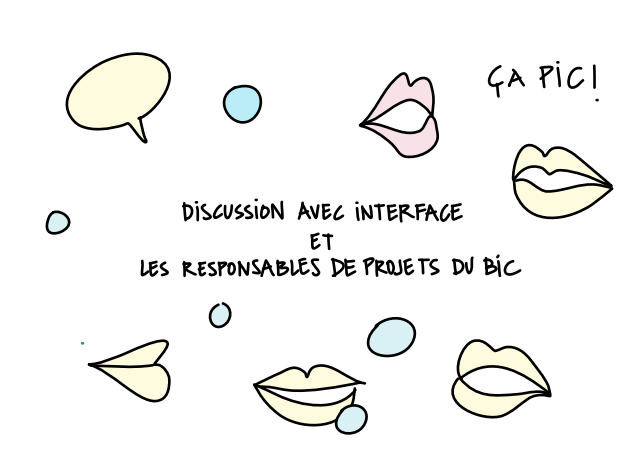
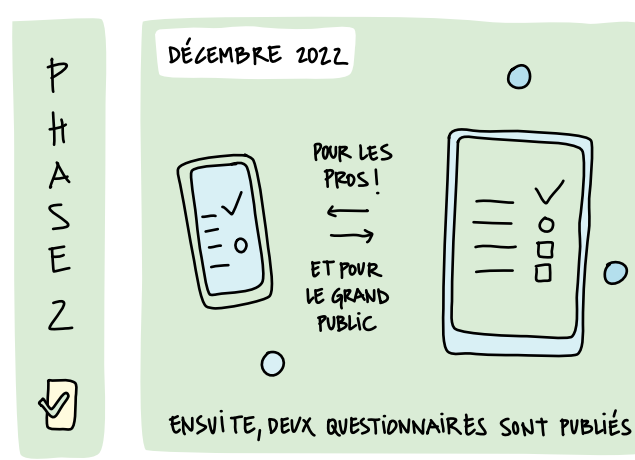
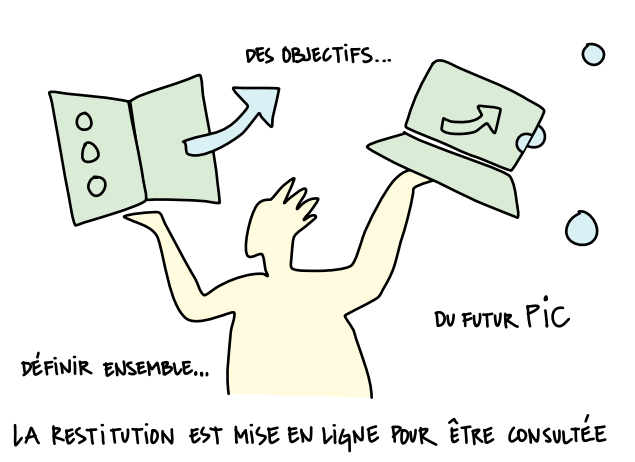
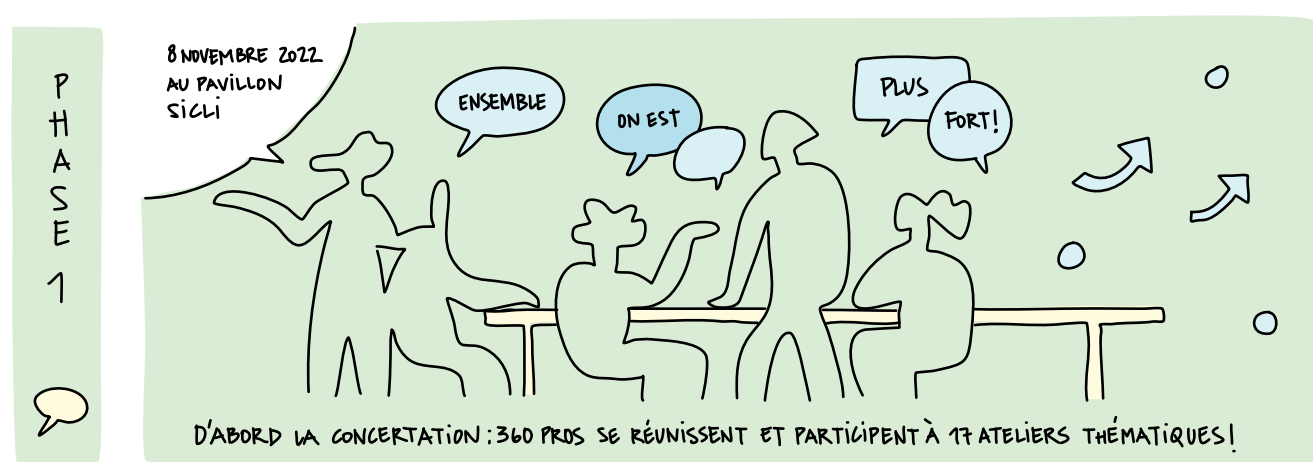
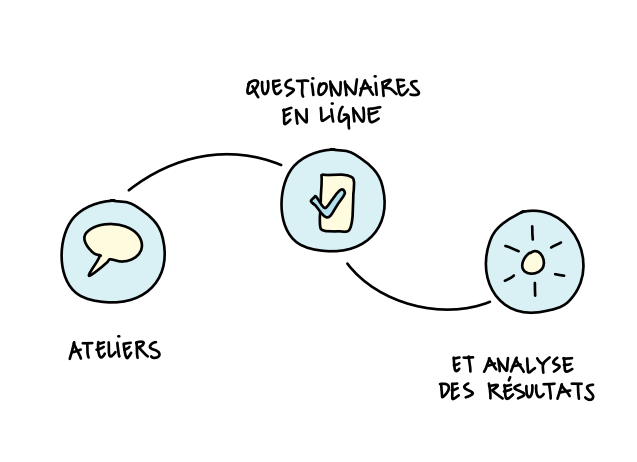
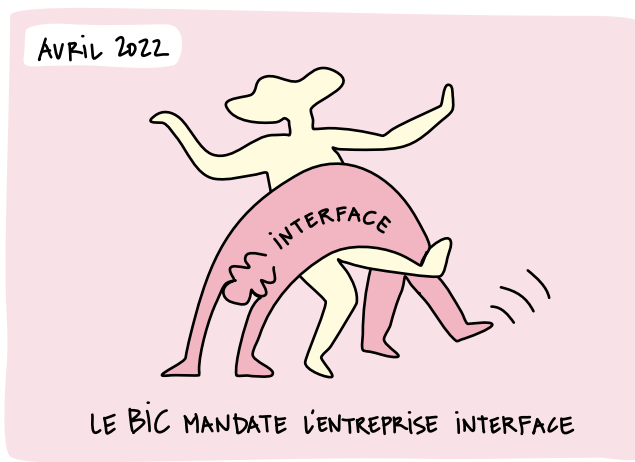
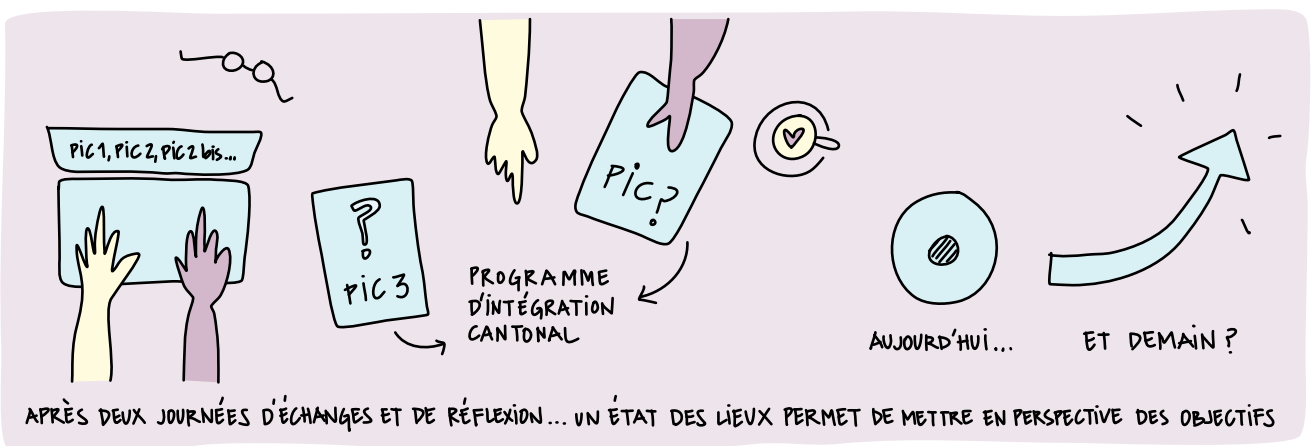
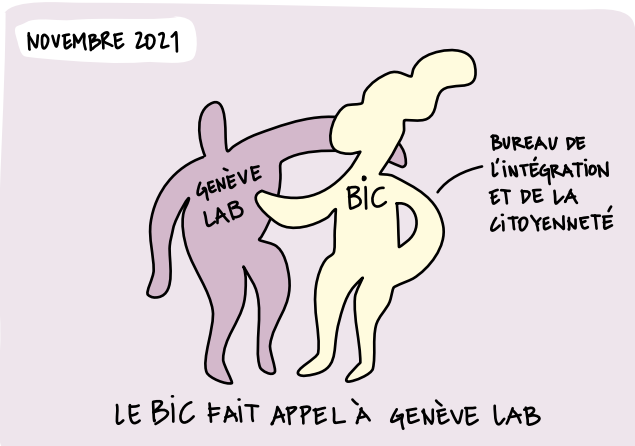
En effet, les administrations devront aussi mettre en œuvre des mesures de prévention des préjugés et discriminations et de protection des personnes qui en sont victimes. Le BIC accompagnera ce travail en collaborant avec l'Office du personnel de l'Etat (OPE) pour mettre en place les formations requises par les nouvelles lois. Il va également réfléchir à diverses formes de sensibilisation et formations par le biais de cours, e-learning, capsules vidéos, etc.

Employabilité

La formation et l'insertion professionnelle font partie des priorités du PIC 3 et représentent davantage qu'une liste de mesures spécifiques pour les personnes étrangères déconnectées des conditions cadres. Ces dispositifs ont été construits avec les institutions, les communes et les partenaires sociaux. Tout en gardant un caractère spécifique et subsidiaire, ils font désormais partie de la stratégie globale du Canton de Genève.

Le cadre d'action de ces deux domaines va bénéficier d'une évolution majeure grâce à une harmonisation avec les initiatives publiques du Canton de Genève. Ce processus se déroulera en collaboration étroite avec des acteurs institutionnels majeurs, notamment l'Office cantonal de l'emploi, l'Office cantonal de la formation professionnelle et continue, l'Hospice général et l'Université de Genève.

Le PIC 3 met l'accent sur un accompagnement personnalisé. Il a pour but de faciliter et rendre efficace la transition vers la certification et l'emploi. Les objectifs sont multiples : clarifier les spécificités du système genevois en matière de formation et d'emploi, reconnaître et valoriser les compétences et les expériences antérieures, guider durant le processus de formation et mettre en conformité les compétences individuelles et les besoins du marché du travail.



DÉCRYPTAGE

Langue et formation

Pour une bonne intégration sociale et professionnelle, maîtriser la langue locale est primordial. Dans le cadre des procédures d'octroi ou de renouvellement de permis de séjour ou d'établissement, la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI du 1.1.2019) exige la connaissance du français. En conséquence, le BIC continuera de financer un dispositif complet d'offres associatives de cours de français et d'alphabétisation.

Ce dispositif s'adresse d'abord aux 4000 des 16000 primo-arrivants annuels dans le canton, qui relèvent de la population-cible du BIC. Egalement fréquentées par des résidents de longue date, les offres de cours soutenues répondent aux besoins prioritaires de la population-cible. Certaines proposent un accueil des enfants, d'autres permettent une fréquentation spontanée, sans inscription, ou s'adressent à des personnes qui ont un profil d'apprentissage spécifique. Chaque année, près de 3000 personnes ont accès à un cours à tarif abordable. Ces offres constituent par ailleurs un tremplin vers des formations certifiantes, qui permettent aux personnes suivant ces cours d'acquérir le niveau de français requis par leur projet d'intégration.

Afin de favoriser l'entrée en formation rapide des nouveaux arrivants et de rendre les parcours d'apprentissage du français plus cohérents tout en encourageant l'autonomie des apprenants, un "Bon d'accueil" a été développé. Né d'un partenariat du BIC avec des communes genevoises, de même qu'avec l'Office pour la formation professionnelle et continue (OFPC), ce projet innovant sera mis en place dès 2024. Les primo-arrivants non francophones désireux d'apprendre le français, mais qui n'ont pas encore accès au Chèque annuel de formation (CAF), pourront en bénéficier.

Objectif de ce Bon d'accueil, l'individualisation des parcours de formation a fait ses preuves dans le cadre de l' AIS. Grâce à ce programme, plus de 500 personnes issues du domaine de l'asile suivent actuellement un cours de français ou d'alphabétisation choisi par l'OFPC en fonction des besoins de chacun. Les résultats sont très encourageants. Il s'agit maintenant de consolider le dispositif et de le développer, notamment avec de nouvelles offres adaptées aux personnes peu ou pas scolarisées.

Zoom sur le programme d'intégration

Enfance

a Domaine de la petite enfance (0-4 ans)
Le BIC s'engage fermement à appuyer des initiatives qui encouragent l'inclusion et l'égalité des chances pour les enfants de 0 à 4 ans. L'objectif est de faciliter leur transition vers l'école et d'optimiser leur future réussite scolaire. À cette fin, un effort constant est déployé afin de renforcer et d'ajuster les programmes et projets instaurés lors des précédents PIC.

Dans le contexte du PIC 3, le BIC a l'intention d'amplifier la collaboration avec le réseau et les professionnels de la petite enfance hors SAPE (Structures d'Accueil de la Petite Enfance). Cette stratégie vise une prise en charge complète des enfants et de leurs familles. Une attention spéciale est accordée au soutien de la parentalité à travers diverses initiatives.

Concrètement, les efforts porteront sur les espaces parents-enfants, en les reconnaissant comme des lieux clés pour l'accueil, l'information et le conseil par des spécialistes de la petite enfance (éducateurs, psychomotriciens, logopédistes et autres).

b Domaine scolaire et périscolaire (5-18 ans)

Dans le secteur scolaire, le PIC 3 met l'accent sur l'application des mesures d'intégration et de soutien scolaire de l'Agenda intégration suisse (AIS). En collaboration avec le Département de l'instruction publique et de la jeunesse (DIP), le BIC poursuit une étroite coordination avec la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), englobant les élèves de l'école primaire et du cycle d'orientation. De plus, une extension des mesures AIS est mise en œuvre à la Direction générale de l'enseignement supérieur II DGESII (ACCES II) ainsi qu'à l'office médico-pédagogique (OMP).

Dans le cadre de l' AIS Enfance (0-18 ans) plus de 50 médiateurs inter-culturels, engagés par la Croix-Rouge genevoise (CRG) et formés par la Haute école de santé de Genève (HEDS), soutiennent en langue et culture d'origine les familles au bénéfice de l' AIS dans la compréhension des institutions genevoises.

Dans le secteur périscolaire, le BIC souhaite développer à la fois des mesures AIS et des projets dédiés à l'intégration sociale des jeunes. Parmi ces derniers, un projet pilote récent promeut l'intégration sociale des jeunes de 12 à 15 ans par le biais du sport et avec l'aide de jeunes collégiens. Quant aux mesures AIS périscolaires, elles peuvent inclure le soutien à la parentalité, des bilans d'orientation, de l'aide aux devoirs ou d'autres activités visant à développer le potentiel de la personne soutenue.

Vivre-ensemble

Fort de la récente consultation cantonale à l'intention du personnel professionnel du domaine de l'intégration et des personnes usagères des structures d'intégration, le BIC souhaite accentuer la mise en place de projets destinés à améliorer le vivre-ensemble à l'intention de publics cibles spécifiques. A ce titre, le BIC entend porter une attention particulière aux personnes issues du regroupement familial ainsi qu'aux jeunes adultes et aux seniors.

Le BIC souhaite également continuer à soutenir le développement des projets issus des associations communautaires. L'expérience, ainsi que la littérature académique, montrent que ces associations jouent toujours un rôle prépondérant dans la captation d'une partie du public cible. Elles assurent une fonction essentielle dans la facilitation et l'accélération du parcours d'intégration des personnes issues de la migration.

Concernant l' AIS, le BIC entend développer un parcours d'intégration sociale sous la forme d'un processus continu soutenant l'ensemble du dispositif AIS d'intégration des personnes admises à titre provisoire et des réfugiés (AP/R). Cette nouveauté devra jouer un véritable rôle de multiplicateur en soutenant la création du réseau social de l'AP/R. Le développement de liens avec des membres "établis" de la société seront bénéfiques, notamment pour l'apprentissage de la langue, les rencontres interpersonnelles potentiellement favorables à l'obtention d'un futur emploi et l'ancrage de la personne dans son environnement social, sa commune et son quartier.

Enfin, en matière de participation citoyenne et en partenariat notamment avec la Commission fédérale des migrations (CFM), le BIC développe des outils démocratiques participatifs de proximité au plus près des besoins de l'ensemble des résidentes et résidents. Elaborés avec des administrations, l'Institut d'études de la citoyenneté de l'Université de Genève, des associations et autres organismes, ces outils ont pour but de faciliter la cohésion sociale et l'intégration des personnes concernées, principalement au niveau communal. Le BIC entend aussi activer la participation citoyenne pour des groupes spécifiques et renouveler les outils démocratiques conventionnels.

L'objectif est d'accentuer l'importance des espaces parents-enfants, en les reconnaissant comme des lieux clés pour l'accueil, l'information et le conseil par des experts de la petite enfance

Le mot de Thierry Apothéloz

En s'appuyant sur les succès des programmes antérieurs et en intégrant des innovations clés, le PIC 3 répond aux besoins évolutifs des populations migrantes, affirmant ainsi notre engagement envers une politique d'intégration plus dynamique et inclusive.

Ce programme se démarque par son approche globale, associant étroitement les institutions étatiques, les autorités locales et les acteurs de la société civile, dans le but d'assurer une intégration efficace et durable. Cette collaboration étendue offre une réponse adaptative et complète.

L'agilité et la capacité d'évolution du PIC 3 assurent son efficacité et sa pertinence à long terme. L'accent mis sur l'employabilité, l'apprentissage de la langue et le soutien à l'enfance est crucial pour une intégration économique et sociale réussie. En outre, les initiatives contre le racisme et pour le vivre-ensemble sont fondamentales pour construire un environnement respectueux et diversifié.

Le PIC 3 symbolise notre volonté de forger un cadre où chaque individu, quelles que soient ses origines, trouve sa place et apporte sa contribution à notre communauté. Ce programme contribue au développement d'une société plus unie et solidaire.

Le chemin de crête de Dia Khadam

Venue en Suisse il y a plus de 40 ans, l'ex-présidente de l'UOMG s'est battue quotidiennement pour tenir une position de médiatrice entre la culture suisse et sa culture d'origine syrienne, tout en élevant neuf enfants et en s'impliquant dans de multiples associations. Un parcours hors du commun.

Sans doute les journées de Dia Khadam comptent-elles 48 heures. Ou 72. A l'écouter raconter ce qu'elle a réalisé depuis son arrivée en Suisse, la multiplicité de ses engagements paraît impossible pour une seule personne. Pour la seule année 2023, elle était (liste non exhaustive) : membre de l'Association des parents d'élèves du cycle de Versoix, membre de l'Association Ecole & quartier de Versoix, meneuse aux clubs culturels des femmes et des filles de la Fondation culturelle islamique, co-responsable des toilettes mortuaires à la Mosquée de Genève, aumônière musulmane aux HUG, fondatrice de l'Association Nadwah où elle offre du conseil, de la médiation et du coaching familial aux personnes migrantes, médiatrice interculturelle pour le BIC, consultante auprès de l'Etat pour un groupe d'éducateurs sociaux, vice-présidente de l'association Nouvel Horizon où se donnent des cours de langue et de connaissance culturelle à un public de tous âges, médiatrice auprès du Tribunal de Genève... Jusqu'à il y a peu, elle était aussi présidente de l'Union des organisations musulmanes de Genève. Une fonction qu'elle a finalement quittée après deux ans d'activité parce que, quand même, elle ressentait « *une surcharge assez importante* ».



Un combat de tous les instants

Lorsqu'elle arrive en Suisse en 1982, Dia Khadam a 15 ans. Elle est donc mineure et en âge d'aller au cycle. Les assistants sociaux de l'époque tombent cependant des nues lorsqu'ils apprennent qu'elle est déjà mariée. Ils finissent par accepter ce statut, mais voilà que quelques mois plus tard, la jeune syrienne tombe enceinte. Impossible alors pour l'école genevoise de l'intégrer sur ses bancs. Partie de Syrie pour rejoindre son mari étudiant, la jeune femme se retrouve totalement isolée. Elle qui aime tellement parler et comprendre son entourage se voit refuser l'immersion dans la langue de son pays d'exil. « *J'ai eu un sentiment de solitude horrible* », se rappelle-t-elle encore aujourd'hui. Le fait est qu'à l'époque, il n'y a pas encore de communauté syrienne à Genève et appeler son pays natal au téléphone coûte 10 francs par minute.

Quand elle parle de ses débuts à Genève, Dia Khadam garde le souvenir d'un combat de tous les instants. Comme elle ne comprend pas ce que dit le pédiatre de son premier fils, elle s'astreint à apprendre le français en découpant des articles de journaux, dont elle reconstruit les phrases. Et lorsqu'il faut emmener le petit à l'hôpital, elle enregistre les paroles du médecin pour pouvoir les réécouter et les traduire : « *Il n'y avait pas de traducteur à l'époque et je voulais absolument comprendre ce qui se passait* ». Cette situation la persuade aussi que, pour s'intégrer, « *la première chose à faire, c'est d'apprendre la langue* ». Elle n'aura alors de cesse d'améliorer son français, qu'elle parle aujourd'hui impeccablement.

Mais le combat le plus central pour Dia concernera ses enfants. Moins de 18 mois après son premier accouchement, elle donne naissance à un deuxième fils. Le troisième arrivera dans le même laps de temps, et ainsi de suite jusqu'à trois garçons et six filles. « *Mon premier souci a toujours été de savoir comment éduquer mes enfants. Je voulais qu'ils réussissent à Genève et qu'ils deviennent genevois. La Suisse a des valeurs qui me vont très bien. Mais j'estimais aussi qu'ils devaient connaître leur culture d'origine* ». Cette double exigence la pousse à devenir financièrement autonome. le fait d'être arrivée mineure lui permettant de choisir son statut, elle refuse aussi d'endosser celui de réfugiée. Elle pourra donc se rendre régulièrement à Damas avec ses enfants pour qu'ils y rencontrent les membres de sa famille. Dia veut aussi qu'ils s'immergent dans la spiritualité musulmane et comprennent d'où viennent les règles qu'elle cherche à leur transmettre au milieu d'une Suisse qui en a souvent une image erronée.

Le fait est qu'à l'époque, il n'y a pas encore de communauté syrienne à Genève et appeler son pays natal au téléphone coûte 10 francs par minute.

Suivre deux chemins à la fois

Le jour où elle a pris conscience de cette méconnaissance reste d'ailleurs comme un moment fondateur. Alors que Dia ne

comprend pas encore bien le français, une vieille dame lui demande si elle est « *chauve* » sous son foulard. Après avoir cherché le sens de ce mot, la Syrienne perçoit le fossé qui la sépare des Genevois et décide de le combler : « *Cette conversation a vraiment été un déclencheur* » dit-elle aujourd'hui en se souvenant du projet de vie qu'elle a conçu : « *Depuis ce jour-là, j'essaie tous les jours de trouver un équilibre entre ma culture d'origine et celle de l'endroit où je vis. Je suis toujours les deux chemins à la fois. Et je reste toujours très positive. Quand j'entends quelqu'un dire quelque chose qui paraît raciste, je pense toujours que c'est à cause d'une mauvaise compréhension* ».

Comprendre et faire comprendre : l'activité hors norme de Dia Khadam prend sa source dans ces deux actions qui l'animent jour après jour. Dès qu'elle comprend ce qu'elle doit faire, elle suit chaque année des formations continues qui lui ouvrent de multiples horizons. En 1987, alors qu'elle a tout juste 20 ans, elle commence à enseigner l'arabe et les bases de la religion à la Mosquée du Petit-Saconnex pour transmettre sa culture aux jeunes générations. Dans le même temps, elle s'implique de façon régulière au sein de plusieurs associations de son quartier. Elle y est la seule femme étrangère, a fortiori la seule personne musulmane. Mais elle ne manquera jamais une réunion : « *Je voulais comprendre les habitants de Genève et savoir comment fonctionnait le système scolaire. Je voulais aussi faire savoir que la première règle de l'islam, c'est le sourire* ».

Bien sûr, suivre cette voie exigeante n'a pas été sans heurts. Il ne fallait jamais s'écarter de ce chemin de crête dont les obstacles la faisaient « *parfois rire et parfois pleurer* ». Aujourd'hui, l'Etat l'appelle chaque fois qu'il rencontre une difficulté avec les réfugiés de guerre jeunes et moins jeunes qu'elle accompagne. Mais par défaut de reconnaissance de ses formations, elle n'a toujours pas reçu le titre d'experte. « *Après 40 ans de vie en Suisse, j'ai toujours l'impression de vivre un parcours de combattante... Mais je me sens plus confiante* » conclut-elle dans un sourire. Il faut dire que sa famille est devenue suisse il y a 25 ans et que ses fils et filles réussissent en sciences politiques, en psychologie, en pharmacie, en sciences, en finance, en droit... Manifestement, le combat a quand même porté ses fruits.